



## Les bonnes raisons de voter Unsa au 2<sup>nd</sup> tour

Un grand merci aux nombreux salariés qui ont accordé leurs suffrages au premier tour à la liste Unsa - CGC. Un second tour aura lieu les 12 et 13 juin pour l'élection des délégués des personnels et les représentants des personnels des collèges 1 et 2. Pourquoi voter Unsa ?

### Dialogue social :

- Arrivée 3eme organisation syndicale à Paris avec 14,6 %, l'Unsa aura le poids pour se faire entendre sur les questions liées au Chantier de Réhabilitation, au multimedia, aux cachetiers (CDDU), aux plus petits salaires, aux musiciens d'orchestre et à la négociation annoncée sur le paiement des heures supplémentaires à partir de la B21-1 au DPS et la DPP.
- Quant à la négociation du Nouvel accord collectif, nous ferons toutes les démarches possibles pour faire valoir notre représentativité nationale chez les personnels non-journalistes : 11% des suffrages exprimés sur l'ensemble de l'entreprise pour les collègues qui réunissent les Personnels techniques et administratifs (PTA) dont les personnels de production, cachetiers (CDDU), les musiciens des formations musicales, et les personnels d'antennes des radios locales (Parl).

### CE et CCE :

- Notre présence dans les deux instances nous permettra d'orienter les débats quant aux orientations stratégiques de Radio France dans un contexte de restrictions budgétaires toujours plus sévères.
- Notre rôle sera également d'animer les activités sociales et culturelles du CE, insuffler une amélioration significative de la restauration collective, mettre la formation professionnelle en adéquation avec les demandes des salariés, assister les demandeurs à l'accès au logement. Plus nombreux seront nos élus, plus efficaces nous serons.

### Délégués du personnel :

Nous ferons le travail nécessaire à l'assistance individuelle de chaque salarié dans son évolution de carrière, ses projets ou difficultés. Nous souhaitons également mettre en place une plateforme d'informations pratiques sur des questions comme l'organisation du travail, les missions, les CDD et les CDDU, et les droits d'auteurs.

### CHSCT :

Un collège composé des élus CE et délégués du personnel (DP) procédera à la désignation des représentants du personnel au CHSCT. Le nombre de sièges de chaque organisation syndicale au CHSCT est attribué en fonction de son nombre d'élus CE et DP. L'Unsa défendra avec force les conditions de travail dans cette instance et informera régulièrement les salariés des débats en cours.

# Les candidats Unsa-CGC

## CE Collège 1

Titulaire	Suppléant
Yannick LOISEL <i>B06-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>	Didier GNAHOUA <i>B05-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>

## DP Collège 1

Titulaire	Suppléant
Karine DUBILLOT <i>B06-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>	Christophe CORTIN <i>B06-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>

## CE Collège 2

Titulaires	Suppléants
Philippe BALLET <i>B16-0 Documentaliste</i>	Jérôme BOULET <i>B16-0 Attaché de production</i>
Stéphane PART <i>Musicien – 1er soliste</i>	Hervé VIEVILLE <i>B10-0 Régisseur d'établissement principal</i>
Martin DESCLOZEAUX <i>B16-0 Assistant d'édition</i>	Gilles LE MOUËL <i>Collaborateur spécialisé d'émission</i>
Sébastien LABARRE <i>B15-0 Opérateur du son</i>	Souad BOUZAR <i>B16-0 Assistante d'édition</i>
Elodie GUILLON <i>B10-0 Technicienne maîtrise de gestion</i>	Christophe BARRET <i>B11-0 Technicien de maîtrise de spécialités</i>
Evelyne ADAM <i>Animatrice</i>	Pascal DAGOIS <i>B11-0 Technicien de maîtrise de spécialités</i>
David GARREAU <i>B11-0 Contrôleur d'accueil et de sécurité</i>	Chadia NOBLET <i>B10-0 Technicienne de maîtrise de gestion</i>

## DP Collège 2

Titulaires	Suppléants
Denis CHEISSOUX <i>Producteur délégué</i>	Alain NEAU <i>B24-0 Documentaliste-Programmeur musical</i>
Philippe BALLET <i>B16-0 Documentaliste</i>	Alain PINSARD <i>B17-0 Sous chef de brigade de pompiers</i>
Hugues GODIN <i>B09-0 Technicien de spécialité</i>	David CAMPELLO <i>B10-0 Technicien de maîtrise de gestion</i>
Bruno MOURLAN <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>	Bruno DUFOSSE <i>B09-0 Chef de poste</i>
Isabelle YHUEL <i>B24-0 Chargée de réalisation radio</i>	François TESTE <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>
Cyril FILA <i>B09-0 Assistant technique de spécialité</i>	Germinal DELBOS <i>B17-0 Technicien supérieur de spécialités</i>
Cécile BONNET DES CLAUSTRES <i>B21-1 Attachée de production</i>	Jean-Michel DESPRES <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>
Eric AUGÉY <i>B23-0 Chef opérateur du son</i>	Philippe ROGE <i>B17-0 Responsable d'encadrement de logistique</i>
Claire POINSIGNON <i>B21-1 Attachée de production</i>	Sylvain ALZIAL <i>B24-0 Documentaliste</i>
François CAUNAC <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>	Thierry LOUIS <i>B17-0 Technicien supérieur de spécialités</i>
Hubert THEBAULT <i>Chargé de mission</i>	Nadia SEDJERARI <i>B18-0 Technicienne supérieure de gestion</i>
Kheria RETIEL <i>B16-0 Assistante d'édition</i>	Rafik ZENINE <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>
Dominique GENTOT <i>B24-0 Documentaliste</i>	Odile DEREUDDRE <i>B21-1 Documentaliste</i>
Isabelle CLUZAND <i>B21-1 Technicienne supérieure de gestion</i>	Maurice LEVY <i>B21-1 Technicien supérieur en électronique</i>
Alain BAZIN <i>B09-0 Ouvrier de spécialités</i>	

## DP Collège Journalistes

Titulaires
Emmanuel MOREAU <i>Journaliste – Grand reporter</i>
Pierre BENAÏZET <i>Journaliste – Chroniqueur journaliste</i>

**N'hésitez pas : voter ou revotez pour les listes Unsa – CGC**

\* Une autre liste a adopté le libellé USNA pour le 2<sup>nd</sup> tour, attention à ne pas confondre !

\* Pour toute demande d'information, vous pouvez joindre l'Unsa Radio France par tél au 06 12 13 61 88 ou par mail : [unsa@radiofrance.com](mailto:unsa@radiofrance.com)